

Le débit et le cubage

Définition :

Le débit : C'est l'action de débiter (scier) chaque partie de l'arbre pour le rendre utilisable pour des travaux spécifique (on ne débite pas de la même façon une pièce de bois pour un travail de charpente ou d'ébénisterie, on n'utilise pas les même partie non plus) on peut distingué les débits normalisés (normalisation des débits : côtes commerciales, utilisé couramment en charpente pour les chantier traditionnel), et les débits sur liste, qui s'agit des sciages établis aux dimensions fixées pas le charpentier, en fonction des besoins propres à une réalisation.

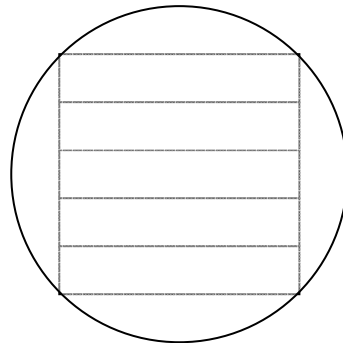
Le cubage : Le cubage d'une charpente ou d'une pièce de bois est indispensable car il permet de connaître le poids en fonction de la densité ainsi de connaître le poids d'un chargement et d'utiliser le type d'engin de levage approprié. Et bien sur de déterminer le prix de la charpente.

Le débit :

Il existe différent type de débits, employé suivant la demande du client.

On distingue :

- le débit en plot qui reste le plus courant, c'est un sciage en planche qui ont un maximum de largeur. Mais elles ne sont pas de même qualité car se trouvant soit dans le cœur, le duramen ...
- Le débit sur dosse ou avivé, c'est une bille de bois équarrie (équarrir : action de rendre carré). Et on débite les planches qui sont de même largeur.



- Le débit sur quartier, qui consiste à refendre la bille en quatre puis de débiter une planche sur une face, puis sur l'autre face.
- Le débit hollandais ou sur maille il donne des planches maillées avec un pourcentage de pertes.
- Le débit cantibay utilisé pour les bois exotiques afin d'en éliminer le cœur. Nota : l'érable est lui aussi débité de cette façon.
- Le débit par déroulage et par tranchage, il permet d'obtenir du placage pour la fabrication de panneaux ou de meubles en ébénisterie.